

Relevé des décisions du Président
prises en vertu de la délibération n° 17/2021 portant délégation de
pouvoirs de l'organe délibérant au Président

(article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales)

Décision n° 17/2021 portant attribution du marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'accompagnement pour le recrutement d'un(e) Responsable du Développement, de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme à la société Michael Page pour un montant de 7 500 € HT

Décision n° 18/2021 portant attribution du marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'accompagnement pour le recrutement d'un(e) Juriste marchés publics à la société Michael Page pour un montant de 7 500 € HT

Décision n° 19/2021 portant attribution du marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur une mission de réalisation d'une analyse financière rétrospective à la société Michael Page pour un montant de 12 000 € HT

Décision n° 20/2021 portant signature d'une convention de prêt de deux minibus entre la Communauté de communes Entre Juine et Renarde et le Collège Le Roussay d'Etréchy, à titre gracieux, pour la journée du 18 juin 2021

Décision n° 21/2021 portant demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'aménagement d'une liaison douce sur la commune de Chauffour-lès-Etréchy d'un montant de 106 851,71 € HT

Décision n° 22/2021 portant approbation d'une convention de prêt à titre gracieux du parc du Château de Gillevoisin pour une visite organisée le samedi 24 juillet 2021

Décision n° 23/2021 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur la fourniture, la dépose et la pose d'une alarme incendie à la crèche Les Diablotins à Etréchy à la société IBE (Interphonie – Bâtiment – Electricité) pour un montant de 14 925,33 € HT

Décision n° 24/2021 portant approbation d'un contrat de cession avec l'association ARTISTES ET COMPAGNIE pour une représentation du spectacle vivant « Murder Party » le samedi 28 août 2021 à la Médiathèque Intercommunale de Lardy pour un montant de 1 200 € TTC

Décision n° 25/2021 portant approbation d'un contrat de cession avec la compagnie LE RÉCIGRAPHE pour une représentation du spectacle « La Belle aux cheveux d'or » le samedi 18 septembre 2021 à la Médiathèque Intercommunale de Lardy pour un montant de 1 030 € TTC

Décision n° 26/2021 portant approbation d'une convention relative à la mise en œuvre d'une activité sportive par l'ASSOCIATION JUDO ETRECHY SAINT-CHERON, pour un montant d'un euro symbolique, dans le cadre d'une activité découverte du Judo le lundi 12 juillet 2021

Décision n° 27/2021 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'animation de 14 ateliers « La Bulle » à destination des élèves du

Collège Le Roussay pour un montant de 840 € pour les mois de mai et juin 2021

Décision n° 28/2021 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur une prestation de transport de personnes dans une calèche le samedi 4 septembre 2021 à la société STERNADIOU E GWILDOU pour un montant de 890 € HT

Décision n° 29/2021 portant signature de l'avenant n° 1 à l'accord-cadre à bons de commande n° 2020-FCS-0001 relatif à la téléphonie mobile à la société STELLA TELECOM SAS (substitution du titulaire au contrat)

Décision n° 30/2021 portant attribution du lot n° 1 de l'accord-cadre à bons de commande n° 2021-FCS-0003 « Entretien du réseau eaux pluviales » à la société ORTEC pour un montant compris entre 8 000 € minimum et sans maximum

Décision n° 31/2021 portant attribution du lot n° 2 de l'accord-cadre à bons de commande n° 2021-FCS-0003 « Entretien du réseau eaux pluviales » à la société ORTEC pour un montant compris entre 8 000 € minimum et sans maximum

Décision n° 32/2021 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur la fourniture et la livraison de sac pour la collecte des déchets recyclables à la société PTL pour un montant de 32 371,80 € HT

Décision n° 33/2021 portant attribution d'un marché public sans publicité ni mise en concurrence portant sur la fourniture de 400 unités pour la publication d'avis de marchés à la société DEMATIS pour un montant de 13 600 € HT

Décision n° 34/2021 portant signature de l'avenant n° 1 au lot n° 1 du marché n° 2019-ETU-0013 relatif au Schéma Directeur d'Assainissement eau usées / eaux pluviales à la société BUFFET INGENIERIE (modifications du montant de certaines prestations et ajouts de prestations)

Décision n° 35/2021 portant signature de l'avenant n° 1 au lot n° 2 du marché n° 2019-ETU-0013 relatif au Schéma de Gestion des Eaux Pluviales à la société INGETEC (ajout de prestations)

Décision n° 36/2021 portant attribution du lot n° 1 de l'accord-cadre à bons de commande n° 2020-FCS-0005 « Location d'autocars avec chauffeurs pour le transport d'enfants sur le temps scolaire / périscolaire et séjours » à la société SAVAC pour un montant de 20 000 € HT minimum et sans maximum

Décision n° 37/2021 portant attribution du lot n° 2 de l'accord-cadre à bons de commande n° 2020-FCS-0005 « Location d'autocars avec chauffeurs pour le transport d'enfants sur le temps scolaire / périscolaire et séjours » à la société Nedroma sans montant minimum ni maximum

Décision n° 38/2021 portant clôture de la régie de recettes pour les séjours vacances adolescents (suite à la fusion avec la régie de recettes pour les séjours de vacances enfants)

Décision n° 39/2021 portant clôture de la régie d'avance pour les accueils périscolaires et centres de loisirs (plus utile au fonctionnement de la CCEJR)

Décision n° 40/2021 portant clôture de la régie de recettes pour les séjours vacances enfants (suite fusion avec la régie de recette des séjours de vacances adolescents)

Décision n° 41/2021 portant modification de la régie de recettes relatives aux accueils périscolaires, centres de loisirs et restaurants scolaires (augmentation de l'encaisse à 160 000 € au lieu de 90 000 €)

Décision n° 42/2021 portant modification de la régie de recettes pour l'Espace jeunes 2.0 (augmentation de l'encaisse à 1000 € au lieu de 150 €)

Décision n° 43/2021 portant approbation d'une convention de prêt à usage portant sur le prêt de la Forêt d'Etréchy avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France pour la journée du 26 août 2021 dans le cadre de l'organisation d'activités sportives

Décision n° 44/2021 portant approbation d'une convention d'occupation d'un terrain à titre précaire avec le Département de l'Essonne pour le louage d'un terrain situé à Etréchy, appartenant à la Communauté de communes, dans le cadre de l'organisation du Festival Essonne en Scène

Décision n° 45/2021 portant création d'une régie de recettes pour les séjours de vacances enfants et adolescents

Décision n° 46/2021 portant attribution du lot n° 1 du marché n° 2021-FCS-0005 « Entretien et nettoyage de locaux gérés par la Communauté de communes Entre Juine et Renarde » à la société RENOV ACTION PROPLETE pour un montant de 69 582 € HT annuel

Décision n° 47/2021 portant approbation d'un avenant au contrat de cession entre l'association Au Sud du Nord, la mairie de Lardy et la CCEJR pour le report du festival Au Sud du Nord le samedi 20 novembre 2021

Décision n° 48/2021 portant attribution du marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence portant sur l'étude préalable à l'instauration d'une tarification incitative et d'un dispositif de tri à la source des biodéchets à la société OPTAE pour un montant de 38 200 € HT

Décision n° 49/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « auto collaborateur » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 50/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « dommages aux biens » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 51/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « individuelle accidents corporels » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 52/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « véhicule à moteur » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 53/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « dommages causés à autrui » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 54/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « prestations statutaires – agents affiliés à l'IRCANTEC » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021

Décision n° 55/2021 portant résiliation du contrat d'assurance « prestations statutaires – agents affiliés à la CNRACL » conclu auprès de la société SMACL ASSURANCES à compter du 31 décembre 2021